

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

## FORMULAIRE 01.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits  
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Daté le 23 avril 2026, à St-Jérôme en la province de Québec.

Personne responsable (expéditeur) : Marino Delacas  
(Syndic)

Dénomination sociale: Ginsberg, Gingras & Associates Inc.

Adresse : 55, rue Castonguay, bureau 101  
St-Jérôme QC J7Y 2H9

Téléphone : (800) 567-1905

Télécopieur : (877) 378-4804

Courriel : reclamations@gga.support

### AVIS

Veillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du  
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 92  
Avis de la proposition aux créanciers  
(article 51 de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Avis est donné que Paul-Henri Truchon et Fils Inc. de Mirabel en la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif ainsi qu'une liste des créanciers visés par la proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus.

Une assemblée générale des créanciers aura lieu le 11 mai 2026 à 10:30 heures par vidéoconférence Teams, Numéro de la réunion: 226 320 206 338 500, code secret : 3gL7KM7h ou [en cliquant ici](#).


Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Les preuves de réclamation doivent m'être remises avant le début de l'assemblée.

Les procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée peuvent m'être remis à tout moment avant que le vote ne soit appelé.

Daté le 23 avril 2026, à Laval en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité



---

(Un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et un formulaire de votation doivent accompagner chaque avis.)

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 92 --- Suite

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
407 ETR Express Toll Route Marion Richardson/Collections	6300 Steeles Ave W Woodbridge ON L4H 1J1	.	655.43
9430-0720 Québec Inc.	Groupe DDL 204-340 Boulevard du Havre Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 1S6	.	6,898.50
987116 ONTARIO LIMITED o/a TGI CONNECT	25 Mill Street North, PO Box 770 Waterdown ON L0R 2H0	.	101,160.80
American Express c/o FCT Default Solutions Insolvency Department	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	XXX-71002	35,328.28
American Express c/o FCT Default Solutions Insolvency Department	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	XXX-91006	59,041.71
Banque de développement du Canada - Québec Département des comptes spéciaux	Niveau Plaza, Edifice BDC 5 Place Ville-Marie, Bureau 300 Montréal QC H3B 5E7	.	100,000.00
BDO Canada Limited	655 Promenade du Centropolis, suite R224 Laval QC H7T 0A3	.	18,142.69
BMO Groupe Financier a/s BankruptcyHighway.com Mike Timko	CP 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	Volvo VO24`-261-264	686,530.84
Burrows Courtiers d'assurances	1570, boul. De Montarville, suite B Boucherville QC J4B 5Y3	.	3,386.00
Cain Lamarre Casgrain Wells LLP - Montréal	2780 - 630 boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 1S6	.	2,923.60
Canada Capital	45 Sheppard Ave E, North York ON M2N5N	.	23,701.96

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 92 --- Suite

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
CWB National Leasing Inc./ (formerly National Leasing Group Inc) Bankruptcy Designate	1525 Buffalo Pl Winnipeg MB R3T 1L9	VO'24-259@260	339,003.38
DR Conseils	3055 boul. Saint-Martin Ouest Laval QC H7T 0J3	.	13,326.17
Enviro Connexions	4141 Bd de la Grande-Allée, Boisbriand QC J7H 1M7	.	263.80
Financement Agricole Canada Monsieur Germain Gourde	180 - 1655 boulevard Alphonse Desjardins Lévis QC G6V 0B7	0000843206001	1,808,333.34
FlowerCity Rentals Ltd.	6780 Castleberg Side Road Caledon East ON L7C 3B2	.	13,153.20
Fonds de Protection de l'Environnement	Edifice Marie-Guyart, 3e étage, boîte 11 Québec QC G1R 5V7	.	1,988.78
Fuel It Refuelling Inc.	2650 Diab St, Quebec Ville St-Laurent QC H4S 1E8	.	340,131.12
Garage F.M. Marc Allard	. Laval QC	.	150,000.00
Good Year Canada Inc. John Partington	450 Kipling Ave Toronto ON M8Z 5E1	.	3,286.43
Gravitas Legal	3111 Blvd. Saint-Martin O Suite 400, Laval QC H7T 0K2	.	14,676.04
Groupe Villemaire	1, rue Principale Saint-Esprit QC J0K 2L0	4194622	50,746.34
Hydro-Québec Service de Recouvrement	PO Box 99508, Branch D Montréal QC H3C 0B3	299061150981	2,179.15
Infosite Technologies	190 boul. Curé Labelle, Suite 208 Ste-Thérèse QC J7E 2X5	Logiciel DN et MM	6,753.96
Irving Oil Limited	. Laval QC	49258 - 0018202500571	21,873.81

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 92 --- Suite

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
Jolicoeur	4132 Rue Parthenais Montréal QC H2KT9	.	394.70
LBEL Inc. (formerly CIT Financial Ltd.)	5035 South Service Road PO Box 5072 Burlington ON L7R 4C8	Di-mond R24-160	296,079.71
Location Canvec Inc.	325 Norman St. Lachine, Lachine QC H8R 1A3	.	75,677.62
Majeau Mécanique Inc.	140, rue des Entreprises, Notre-Dame-des-Prairies QC J6E 0L9	.	720.63
Merchant Growth Ltd. (Formerly Merchant Advance Capital) Colin Chisholm	1155 North Service Rd W, Unit 11, Suite 39 Oakville ON L6M 3E3	.	43,845.96
Michelin North America (Canada) Inc. Rayan Ghantous	McCarty Tetrault 2500 Bd Daniel-Johnson #500, Laval QC H7T 2P6	.	156,756.21
Nordic Réfrigération C.T. Sec.	141, rue Barr Saint-Laurent QC H4T 1W6	.	4,339.40
Northpoint Commercial finance	5035 South Service Rd., Suite 300 Burlington ON L7L 6M9	LMK 500018598-3	6,032.51
Pierquip	16079 Bd du Curé-Labelle, Mirabel QC J7J 2G6	.	1,722.45
Pneus GBM Inc.	1330 Bd Albiny Paquette, Mont-Laurier QC J9L 1M7	.	5,827.33
Point S - Villemaire Pneus et Mécanique St-Jérôme comptoir_851@pneusvillemaire .com	851 Rue Saint-Georges St-Jérôme QC J7Z 5E2	.	52,463.51
Quadient Canada	150 Steelcase Rd W, Markham ON L3R 3J9	.	604.69
Raymond Chabot Grant Thornton LLP	600, rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2000 Montréal QC H3B 4L8	.	58,505.64

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 92 --- Fin

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
RBC	1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage Montréal QC H3B 4W8	.	7,401,965.00
S. Guy Gauthier Evalueur inc.	1700 Hymus Blvd, Dorval QC H9P 2N6	.	1,437.19
Suncor Energy Products Inc. - Canada Ken Modl	Suspense Department - Floor 20 – Suncor Energy Centre West 150 6th Avenue SW Calgary AB T2P 3E3	Petro-Canada	83,482.43
Telus Residential/Business Services c/o General Credit Services Inc.	Insolvency Management Services (IMS) Box 3780, VMPO Vancouver BC V6B 3Z1	41869534	590.65
Ten Canada Limitée	2150 46th Ave Lachine QC H8T 2P1	.	851.01
The Commercial Collection Corporation of New York Inc.	PO Box 288 Tonawanda NY 14151-0288 US	5928128	15,610.37
Tycorra Leasing Inc.	52580, rue Fairway Lachine QC H8T 1C2	Location 8 remorque	18,000.00
Ultramar Ltée Mathieu Petrella	3200-1155 Renee Levesque Ouest Montreal QC H3B 0C9	.	279,019.68
Veolia Canada	4140 Belgreen Dr. Ottawa ON K1G 3N2	.	1,181.02
Volvo Car Financial Services Canada Bankruptcy Department	PO Box 2400 Edmonton AB T5J 5C7	.	4,785,362.19
<b>Totale</b>			<b>17,093,955.23</b>

**C A N A D A**  
PROVINCE DU QUÉBEC  
DISTRICT DU QUÉBEC  
DIVISION DE Terrebonne  
**NO. DE COUR : 700-11-023011-267**  
**NO. DE DOSSIER : 41-3313786**

**COUR SUPÉRIEURE**  
*(CHAMBRE COMMERCIALE)*

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

Paul-Henri Truchon et Fils Inc. de la Ville  
Mirabel, dans la province de Québec

*-Débitrice-*

---

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES ET DES FINANCES DE LA PERSONNE  
INSOLVABLE**

*(En vertu de l'alinéa 50(10)b) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)*

---

**1. PRÉAMBULE**

La débitrice ci-haut mentionnée a déposé un avis d'intention le 22 décembre 2025 et nous avons été nommés syndic au dossier.

La débitrice a par la suite déposé une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* le 20 avril 2026 et Ginsberg, Gingras & Associés Inc. a consenti à agir à titre de syndic à la proposition.

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Proposition;
- Bilan incluant une liste de créanciers;
- État d'évolution d'encaisse ainsi que rapports
- Formulaire de preuve de réclamation ainsi qu'un formulaire de procuration;
- Formulaire de votation dans l'éventualité où vous désirez soumettre votre vote avant l'assemblée de créanciers.

**L'assemblée se tiendra par conférence téléphonique le 11 mai 2026 à 10:30. Pour y assister, veuillez voir ci-dessous le numéro de téléphone pour accéder à la vidéoconférence:**

Vidéoconférence Teams  
Numéro de la réunion: 226 320 206 338 500,  
code secret : 3gL7KM7h

Afin d'être éligible à voter sur la présente proposition vous devez soumettre au syndic les documents suivants avant le début de l'assemblée de créanciers :

- Preuve de réclamation dûment complétée accompagnée des pièces justificatives;
- Formulaire de votation
- Formulaire de procuration si vous souhaitez qu'un individu vous représente à l'assemblée des créanciers. Veuillez noter qu'une entreprise doit obligatoirement nommer un représentant par voie de procuration.

**Les créanciers qui ne prévoient pas assister ou être présents à la vidéoconférence lors de l'assemblée du 11 mai 2026 à 10:30 peuvent également remplir et soumettre la formule de vote ci-joint indiquant leur position en faveur ou contre l'acceptation de la proposition.**

## **2. HISTORIQUE**

L'entreprise exploite le domaine du transport général. Selon les recherches auprès du Registre des Entreprises du Québec, celle-ci fut incorporée le 16 février 1995.

Paul Kassis est l'unique actionnaire et administrateur de l'entreprise depuis son acquisition en mai 2023.

Les difficultés financières sont liées à un inventaire de matériels roulants excessif, lequel a engendré des coûts d'entretien et d'exploitation disproportionnés par rapport aux revenus nécessaires au maintien des opérations. Cette structure de couts a entraîné une pression constante sur la liquidité de l'entreprise.

À la suite aux défauts envers la Banque Royale du Canada et de l'octroi de deux lettres de tolérance, la débitrice a déposé un avis d'intention le 22 décembre 2025.

Dans le cadre de ces procédures, la débitrice a obtenu des prorogations de délais pour le dépôt de sa proposition. Un premier jugement, rendu le 20 janvier 2026, a accordé un délai additionnel de 45 jours. Un second jugement, daté du 5 mars 2026, a accordé un nouveau délai de 45 jours afin de permettre le dépôt de la proposition.

La débitrice a procédé à la vente de la flotte de véhicules grevée en faveur de la Banque Royale du Canada, conformément à la requête autorisée. Cette vente a été réalisée pour un montant total de 1 710 000 \$, et cette transaction a été approuvée par le tribunal.

La compagnie a tenté d'obtenir un financement auprès d'une caisse pour remplacer le financement de la RBC. Ces démarches n'ont pas toutefois pas abouti.

Deux rapports négatifs ont été produits afin d'informer les créanciers des nombreux obstacles rencontrés notamment la perte d'un gros contrat qui a entraîné une diminution des revenus, la perte d'un fournisseur essentiel petro canada, la mise à pied des employés en avril 2026 et le retour de plusieurs matériaux roulants aux créanciers garantis.

## SOMMAIRE DE LA PROPOSITION

### Créanciers Prioritaires

En vertu du paragraphe 60 (1.1) de la Loi, l'Agence du Revenu du Canada et le Ministère du Revenu du Québec recevront les montants qui leur sont dus en vertu du paragraphe 224 (1.2) de la Loi de l'Impôt sur le Revenu ou de toute autre législation provinciale identique, **dans les 6 mois suivant la ratification de la présente proposition.**

***La débitrice déclare devoir une somme approximative de 60 000\$ pour l'Agence du Revenu du Québec. Ce montant est susceptible de révision à la suite du dépôt des déclarations fiscales, ainsi que l'application des compensations découlant des crédits de tps et de tvq.***

Conformément à l'article 60 (1.3) de la Loi, les montants dus aux employés en vertu de l'alinéa 136 (1)d) seront payés dès l'approbation de la proposition par le tribunal.

***La débitrice déclare n'avoir aucune créance de ce type.***

Les autres créanciers prioritaires seront payés selon l'ordre établi par l'article 136 de la Loi.

***La débitrice déclare que des salaires pourraient être dus aux employés.***

### Créanciers garantis

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 25 Camions et les 10 remorques identifié ci-dessous à Volvo Finance, détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

25 Camions – VFS		
MK'23-230	Anthem 64T	1M1AN4GY7PM039518
MK'23-231	Anthem 64T	1M1AN4GY8PM039964
MK'23-232	Anthem 64T	1M1AN4GY1PM039966
MK'23-233	Anthem 64T	1M1AN4GY3PM039967
VO'24-236	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN643358

VO'24-237	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN643359
VO'24-238	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN643360
VO'24-241	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN643361
VO'24-242	VNL 64T 760	4V4NC9EH5RN650611
VO'24-243	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN650609
VO'24-244	VNL 64T 760	4V4NC9EH3RN650610
VO'24-245	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN650612
VO'24-246	VNL 64T 760	4V4NC9EH1RN656874
VO'24-247	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN661263
VO'24-248	VNL 64T 760	4V4NC9EH5RN655615
VO'24-249	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN661259
VO'24-250	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN661261
VO'24-251	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN661262
VO'24-252	VNL 64T 760	4V4NC9EH2RN661260
VO'25-253	VNR 300	4V4WC9EH2SN663911
VO'24-254	VNR 300	4V4WC9EH0RN662010
VO'24-255	VNR 300	4V4WC9EH7RN637122
VO'24-256	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN650373
VO'24-257	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN650374
VO'24-258	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN650375

<b>10 Remorques – VFS</b>			
RC23-136	Solara	VHJ9173174 9	3H3V533K7PJ4740 13
RC23-137	Solara	VHJ9173163 7	3H3V533K9PJ4740 14
RC23-138	Solara	VHJ9173163 3	3H3V533K0PJ4740 15
RR24-155	7500-X4	VAS9175603 9	1UYVS3533R22494 02
RR24-156	7500-X4	VAS9175606 7	1UYVS3539R22494 05
RR24-157	7500-X4	VAS9175606 6	1UYVS3532R22494 07
RR24-158	7500-X4	VAX9177132 2	1UYVS3534R22494 08
RR24-165	APX 7300- X4	VAW917685 92	2SHSR5339RS005 870
RR24-166	APX 7300- X4	VAX9177049 4	2SHSR533XRS005 876
RR24-167	APX 7300- X4	VAX9177055 5	2SHSR5335RS005 879

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 2 Camions identifié ci-dessous à CWB National Leasing détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

<b>2 Camions - CWB</b>		
VO'24- 259	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN655 624
VO'24- 260	VNL 64T 760	4V4NC9EH2RN655 717

**La débitrice a signifié son intention de remettre les 4 Camions identifié ci-dessous à Banque de Montréal détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.**

**Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.**

<b>4 Camions - BMO</b>		
VO'24-261	VNL 64T 760	4V4NC9EHXRN650376
VO'24-262	VNL 64T 760	4V4NC9EH1RN650377
VO'24-263	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN656815
VO'24-264	VNL 64T 760	4V4NC9EH9RN656816

**La débitrice a signifié son intention de remettre les 5 Remorques identifié ci-dessous à LBEL Inc. détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.**

**Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.**

<b>5 Remorques – LBEL Inc.</b>		
R24-160	Di-Mond	2DM421AA1RS212302
R24-161	Di-Mond	2DM421AA3RS212303
R24-162	Di-Mond	2DM421AA5RS212304
R24-163	Di-Mond	2DM421AA7RS212305
R24-164	Di-Mond	2DM421AA9RS212306

**La débitrice a signifié son intention de remettre les 2 véhicules identifié ci-dessous à VW Credit Canada, soit le 2024 Audi Q5 Komfort, série : WA1AAAFY3R2023935 et le 2025 Audi Q7 Komfort, série : WA1BVBF72SD010688 détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.**

**Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti**

**La débitrice a signifié son intention de remettre le véhicule identifié ci-dessous à la Société de Location GM Financial Canada, soit le 2024 Cadillac LYRIQ AWD, série : 1GYKPPRL7RZ137269 détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.**

**Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti**

**La débitrice a signifié son intention de remettre 8 remorques 2023 Quad Axle HD Duraplet Van, numéro de série identifiés ci-dessous à Tycorra Leasing Inc., détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.**

1JJV534D7DL762629      1JJV534D0DL762634      1JJV534D7DL762663  
 1JJV534D9DL762650      1JJV534D3DL762644      1JJV534D8DL762669  
 1JJV532D5RL431302      1JJV532D9RL431304

**Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti**

**Vente des biens grevés – Matériel roulant et compte à recevoir (RBC)**

**Banque Royal du Canada, détentrice d'une sûreté mobilière sur les véhicules identifiés ci-dessous ainsi que sur l'ensemble des comptes à recevoir, sera payé selon les termes en vigueur ou selon toute autre entente à intervenir entre les parties**

<b>20 – Remorques- RBC</b>			
2021	Stoughton	R21-146	1DW1A5331MSA54502
2021	Stoughton	R21-147	1DW1A5333MSA54503
2024	Hyundai	RR24-153	3H3V533K8RJ485007
2024	Hyundai	RR24-154	3H3V533KXRJ485008
2024	Utility	R24-139	1UYVS3534R7128803
2024	Utility	R24-140	1UYVS3531R7128807
2024	Utility	R24-141	1UYVS3533R7128808
2024	Utility	R24-142	1UYVS3535R7128809
2024	Utility	R24-143	1UYVS3531R7128810
2024	Utility	R24-144	1UYVS3532R7128816
2024	Utility	R24-145	1UYVS3534R7128820
2024	Utility	RR24-148	1UYVS3531R6207805
2024	Utility	RR24-149	1UYVS3533R6207806
2024	Utility	RR24-150	1UYVS3539R6207809
2024	Utility	RR24-151	1UYVS3539R6207812
2024	Utility	RR24-152	1UYVS3538R6207820

2024	Di-Mond	R24-159	2DM421AAXRS212301
2024	Vanguard	RR24-168	2SHSR5331RS005880
2024	Vanguard	RR24-169	2SHSR5333RS005881
2024	Utility	RR24-170	1UYVS3538R6207803

### **Créanciers non-garantis**

Aux termes de la présente proposition, les créanciers visés recevront un premier paiement total de deux cent cinquante dollars (250 \$), lequel sera distribué intégralement, au premier dollar.

Pour tout solde excédentaire de leurs créances prouvées, les créanciers recevront un dividende réparti au prorata de leurs créances, jusqu'à concurrence d'un montant total additionnel de cent mille dollars (100 000 \$).

Les montants prévus à la présente clause seront payables dans les soixante (60) jours suivant l'homologation de la proposition par le Tribunal.

Les honoraires et frais du syndic seront payés en priorité à même les montants disponibles pour distribution aux créanciers non garantis

### **3. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES ACTIFS**

<b>Actifs</b>	<b>Valeur au bilan / valeur de liquidation</b>	<b>Hypothèse / valeur estimative de réalisation</b>
Compte bancaire à la Banque Nationale du Canada	1500.00 \$	RBC détient une sûreté sur tous les comptes à recevoir. Aucune valeur réalisable pour les créanciers ordinaires.
Compte bancaire à la Banque Royale du Canada	1.00 \$	RBC détient une sûreté sur tous les comptes à recevoir. Aucune valeur réalisable pour les créanciers ordinaires.
Compte bancaire à la Caisse Desjardins	30 000.00 \$	RBC détient une sûreté sur tous les comptes à recevoir. Aucune valeur réalisable pour les créanciers ordinaires.

Matériaux roulants flotte	1 000 000\$	RBC détient une sûreté sur l'ensemble des matériaux roulants. Aucune valeur réalisable pour les créanciers ordinaires.
Compte à recevoir -Divers clients	500 000.00\$	RBC détient une sûreté sur tous les comptes à recevoir. Aucune valeur réalisable pour les créanciers ordinaires.

## CONDUITE DE LA DÉBITRICE

Selon les informations obtenues à ce jour, nous n'avons identifié aucun traitement préférentiel, aucune disposition de biens ou de transactions révisables auxquels la débitrice aurait pu être associée, mais nous verrons à poursuivre notre investigation.

## 4. RELATIONS D'AFFAIRES ANTÉRIEURES AVEC LA DÉBITRICE

Le syndic agit dans les dossiers de faillite de 9503-2025 Québec Inc. et 9503-1787 Québec Inc, entreprises gérés par le même administrateur. Le syndic n'entrevoit pas de difficultés à concilier les trois mandats.

## 5. RÉMUNÉRATION DU SYNDIC

La rémunération du syndic sera celle définie au paragraphe 8 de la proposition.

## 6. PROCÉDURE À SUIVRE POUR LE VOTE SUR LA PROPOSITION

Afin que la présente proposition soit acceptée par les créanciers lors de la vidéoconférence du 11 mai 2026 à 10:30, les 2 conditions suivantes devront être remplies :

- Une **majorité en nombre des créanciers non garantis** ayant soumis une preuve de réclamation en bonne et due forme et votant en personne, procuration ou lettre de vote doivent se prononcer en faveur de la proposition;
- Une **majorité des deux tiers (2/3) en valeur des créanciers non garantis** de chaque catégorie ayant soumis une preuve de réclamation en bonne et due forme et votant en personne, procuration ou lettre de vote doivent se prononcer en faveur de la proposition;

Dans l'éventualité où la proposition est rejetée par les créanciers, la partie débitrice sera réputée avoir fait cession de ses biens et l'assemblée de créanciers relativement à la faillite se tiendra immédiatement, sauf défaut de quorum.

## **7. RECOMMANDATION**

**À la lumière des informations disponibles, le syndic est d'avis que le flux de trésorerie projeté ne reflète pas la réalité financière actuelle de la compagnie. Bien que l'administrateur puisse, au prix d'efforts considérables, relancer les activités quotidiennes, l'exécution de la proposition soumise demeure irréaliste en l'absence d'une injection de fonds provenant d'une tierce partie.**

Signé à Laval, Québec ce 22 avril 2026.

**GINBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.**



---

**Marino Delacas, PAIR, SAI**  
**Syndic autorisé en insolvabilité**

**C A N A D A**

Province : Québec

District : Terrebonne

No. Cour : 700-11-023011-267

No. Surintendant : 41-3313786

**COUR SUPÉRIEURE**

En matière de faillite et d'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

**Paul-Henri Truchon et Fils Inc.**, dans la ville de  
Mirabel, dans la province de Québec

Débitrice-

ET

**GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.**

Syndic Autorisé en Insolvabilité-

---

**PROPOSITION**

*(article 50, Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Loi))*

---

Je, Paul Kassis, administrateur de Paul-Henri Truchon et Fils Inc., ci-après nommée la débitrice, soumet la présente proposition à mes créanciers, conformément à la Section I de la Partie III de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité.

1. **DÉFINITIONS**

**A) BIENS**

Incluent tous les biens tels que définis à l'article deux (2), de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

**B) SYNDIC**

Signifie **Ginsberg, Gingras & Associés Inc.** ou tout successeur dûment nommé.

**C) CRÉANCIER GARANTI**

Signifie un créancier, tel que défini à l'article 2 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

**D) CRÉANCIER PRIORITAIRE**

Créancier détenant une priorité à l'encontre des autres créanciers conformément aux articles 60 et 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

## E) **CRÉANCIER NON GARANTI**

Toute personne ayant une réclamation prouvée à l'encontre des débiteurs, qu'elle soit présente, future, à échéance ou non, à la date de cette proposition et incluant les réclamations non liquidées ou toutes réclamations provenant de transactions dont le débiteur s'est rendu garant avant la date du dépôt de la proposition.

Mais ne comprend pas les réclamations suivantes:

1. Celles qui ont été rejetées de façon finale et définitive;
2. Celles qui sont des fiducies présumées au sens de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

## 2. **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA PROPOSITION**

La date donnant droit à la production des réclamations en la naissance de la créance prouvable est le 22 décembre 2025.

## 3. **FIDUCIES PRÉSUMÉES ET CRÉANCIERS PRIORITAIRES**

En vertu du paragraphe 60 (1.1) de la Loi, l'Agence du Revenu du Canada et le Ministère du Revenu du Québec recevront les montants qui leur sont dus en vertu du paragraphe 224 (1.2) de la Loi de l'Impôt sur le Revenu ou de toute autre législation provinciale identique, **dans les 6 mois suivant la ratification de la présente proposition.**

***La débitrice déclare avoir une somme approximative de 60 000\$ pour l'Agence du Revenu du Québec.***

Conformément à l'article 60 (1.3) de la Loi, les montants dus aux employés en vertu de l'alinéa 136 (1)d) seront payés dès l'approbation de la proposition par le tribunal.

***La débitrice déclare n'avoir aucune créance de ce type.***

Les autres créanciers prioritaires seront payés selon l'ordre établi par l'article 136 de la Loi.

***La débitrice déclare n'avoir aucune créance de ce type.***

#### 4. CRÉANCIERS GARANTIS

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 25 Camions et les 10 remorques identifié ci-dessous à Volvo Finance, détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

<b>25 Camions – VFS</b>		
MK'23-230	Anthem 64T	1M1AN4GY7PM039518
MK'23-231	Anthem 64T	1M1AN4GY8PM039964
MK'23-232	Anthem 64T	1M1AN4GY1PM039966
MK'23-233	Anthem 64T	1M1AN4GY3PM039967
VO'24-236	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN643358
VO'24-237	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN643359
VO'24-238	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN643360
VO'24-241	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN643361
VO'24-242	VNL 64T 760	4V4NC9EH5RN650611
VO'24-243	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN650609
VO'24-244	VNL 64T 760	4V4NC9EH3RN650610
VO'24-245	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN650612
VO'24-246	VNL 64T 760	4V4NC9EH1RN656874
VO'24-247	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN661263
VO'24-248	VNL 64T 760	4V4NC9EH5RN655615
VO'24-249	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN661259
VO'24-250	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN661261
VO'24-251	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN661262
VO'24-252	VNL 64T 760	4V4NC9EH2RN661260
VO'25-253	VNR 300	4V4WC9EH2SN663911
VO'24-254	VNR 300	4V4WC9EH0RN662010
VO'24-255	VNR 300	4V4WC9EH7RN637122
VO'24-256	VNL 64T 760	4V4NC9EH4RN650373
VO'24-257	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN650374
VO'24-258	VNL 64T 760	4V4NC9EH8RN650375

<b>10 Remorques – VFS</b>			
RC23-136	Solara	VHJ91731749	3H3V533K7PJ474013
RC23-137	Solara	VHJ91731637	3H3V533K9PJ474014
RC23-138	Solara	VHJ91731633	3H3V533K0PJ474015
RR24-155	7500-X4	VAS91756039	1UYVS3533R2249402
RR24-156	7500-X4	VAS91756067	1UYVS3539R2249405
RR24-157	7500-X4	VAS91756066	1UYVS3532R2249407
RR24-158	7500-X4	VAX91771322	1UYVS3534R2249408
RR24-165	APX 7300-X4	VAW91768592	2SHSR5339RS005870
RR24-166	APX 7300-X4	VAX91770494	2SHSR533XRS005876
RR24-167	APX 7300-X4	VAX91770555	2SHSR5335RS005879

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 2 Camions identifié ci-dessous à CWB National Leasing détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

<b>2 Camions - CWB</b>		
VO'24-259	VNL 64T 760	4V4NC9EH6RN655624
VO'24-260	VNL 64T 760	4V4NC9EH2RN655717

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 4 Camions identifié ci-dessous à Banque de Montréal détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

<b>4 Camions - BMO</b>		
VO'24-261	VNL 64T 760	4V4NC9EHXRN650376
VO'24-262	VNL 64T 760	4V4NC9EH1RN650377
VO'24-263	VNL 64T 760	4V4NC9EH7RN656815
VO'24-264	VNL 64T 760	4V4NC9EH9RN656816

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 5 Remorques identifié ci-dessous à LBEL Inc. détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti.***

<b>5 Remorques – LBEL Inc.</b>		
R24-160	Di-Mond	2DM421AA1RS212302
R24-161	Di-Mond	2DM421AA3RS212303
R24-162	Di-Mond	2DM421AA5RS212304
R24-163	Di-Mond	2DM421AA7RS212305
R24-164	Di-Mond	2DM421AA9RS212306

***Infosite Technologies détenteur d'une sûreté mobilière sur Logiciel DN et MM, sera payé selon les termes en vigueur ou selon toute autre entente à intervenir entre les parties.***

***La débitrice a signifié son intention de remettre les 2 véhicules identifié ci-dessous à VW Credit Canada, soit le 2024 Audi Q5 Komfort, série : WA1AAAFY3R2023935 et le 2025 Audi Q7 Komfort, série : WA1BVBF72SD010688 détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti***

***La débitrice a signifié son intention de remettre le véhicule identifié ci-dessous à la Société de Location GM Financial Canada, soit le 2024 Cadillac LYRIQ AWD, série : 1GYKPPRL7RZ137269 détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti***

***La débitrice a signifié son intention de remettre 8 remorques 2023 Quad Axle HD Duraplet Van, numéro de série identifiés ci-dessous à Tycorra Leasing Inc., détenteur d'une créance garantie en vertu d'une sûreté mobilière.***

1JJV534D7DL762629	1JJV534D0DL762634	1JJV534D7DL762663
1JJV534D9DL762650	1JJV534D3DL762644	1JJV534D8DL762669
1JJV532D5RL431302	1JJV532D9RL431304	

***Le créancier disposera lui-même du véhicule et le résiduel de la dette pourra être réclamé à titre de créancier non-garanti***

**Vente des biens grevés – Matériel roulant et compte à recevoir (RBC)**

***Banque Royal du Canadas, détenteur d'une sûreté mobilière sur les véhicules identifiés ci-dessous, sera payé selon les termes en vigueur ou selon toute autre entente à intervenir entre les parties***

<b>20 – Remorques- RBC</b>			
2021	Stoughton	R21-146	1DW1A5331MSA54502
2021	Stoughton	R21-147	1DW1A5333MSA54503
2024	Hyundai	RR24-153	3H3V533K8RJ485007
2024	Hyundai	RR24-154	3H3V533KXRJ485008
2024	Utility	R24-139	1UYVS3534R7128803
2024	Utility	R24-140	1UYVS3531R7128807
2024	Utility	R24-141	1UYVS3533R7128808
2024	Utility	R24-142	1UYVS3535R7128809
2024	Utility	R24-143	1UYVS3531R7128810
2024	Utility	R24-144	1UYVS3532R7128816
2024	Utility	R24-145	1UYVS3534R7128820
2024	Utility	RR24-148	1UYVS3531R6207805
2024	Utility	RR24-149	1UYVS3533R6207806
2024	Utility	RR24-150	1UYVS3539R6207809
2024	Utility	RR24-151	1UYVS3539R6207812
2024	Utility	RR24-152	1UYVS3538R6207820
2024	Di-Mond	R24-159	2DM421AAXRS212301
2024	Vanguard	RR24-168	2SHSR5331RS005880
2024	Vanguard	RR24-169	2SHSR5333RS005881
2024	Utility	RR24-170	1UYVS3538R6207803

***Les comptes à percevoir de la débitrice seront maintenues selon l'entente en vigueur avec la Banque Royal du Canada.***

5. **CRÉANCIERS NON GARANTIS**

Aux termes de la présente proposition, les créanciers visés recevront un premier paiement total de 250 \$, lequel sera distribué à 100 % au premier dollar.

Pour tout solde excédentaire de leurs créances prouvées, les créanciers recevront un dividende au prorata de leur créances pour un total de 100 000\$

Les montants prévus à la présente clause seront payables dans les soixante (60) jours suivant l'homologation de la proposition par le Tribunal.

Les honoraires et frais du syndic seront payés en priorité des montants disponibles pour les créanciers non-garantis

6. **DIVIDENDES**

Les dividendes aux créanciers non-garantis seront versés à tous les six (6) mois et la première distribution aura lieu six (6) mois après la ratification de la proposition par la Cour

7. **RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES**

Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 50(13), 50(14) et 50(15) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, il est entendu que si la présente proposition est acceptée par les créanciers et qu'elle est exécutée intégralement, les administrateurs seront dégagés de leur responsabilité statutaire

À l'exécution intégrale de la présente proposition, l'Agence du revenu du Canada et l'Agence du revenu du Québec renonceront à procéder contre un tiers en vertu des articles 160, 14.4 et 325 de la Loi de l'impôt sur le revenu, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur l'administrateur fiscale, ou toute autre disposition, pour les évaluations relatives aux dettes incluses dans la présente proposition.

8. **FRAIS ET HONORAIRES DU SYNDIC**

- a. **10 000,00 \$** pour le dépôt de l'avis de d'intention de faire une proposition;
- b. **10 000,00 \$** pour le dépôt de la proposition;
- c. **10%** pour chacune des distributions prévues à l'article 5 de la présente proposition.

Les honoraires susmentionnés ne comprennent pas les taxes applicables. Tout débours d'un montant supérieur à 2 500,00\$ sera taxé par le Tribunal.

Des frais pour l'ouverture du dossier au Tribunal (150,00\$) et auprès du Séquestre Officiel (179,92 \$) ainsi que les frais de licence du logiciel (220,00 \$ plus taxes) sont en sus des honoraires du syndic.

9. **HONORAIRES LÉGAUX**

Les honoraires et frais juridiques et légaux reliés à cette proposition, dans la mesure où ils sont requis par les créanciers ou par les obligations du syndic et la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, seront payés en priorité et à toute réclamation non garantie, garantie et de la Couronne.

10. **SYNDIC**

Ginsberg, Gingras & Associés Inc., ayant une place d'affaires au à , sera le syndic nommé à cette proposition et toutes les sommes payables, selon les termes de la proposition, seront payées au syndic, qui fera la distribution, conformément au contenu de la proposition et de ses obligations envers la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité.

Le syndic à cette proposition aura tous les pouvoirs d'un syndic à la faillite avec tous les droits et recours.

11. **INSPECTEURS**

Il est prévu qu'un maximum de cinq (5) créanciers pourront agir à titre d'inspecteurs et qu'ils auront comme responsabilité en sus des termes de la proposition, à:

- a) Aviser le syndic en égard avec ses fonctions, en vertu de la présente proposition ou de ses modifications, le tout, tel que le syndic peut, de temps à autre, exiger et/ou requérir.
- b) Si selon l'opinion de la majorité des inspecteurs il est dans l'intérêt des créanciers que la date pour le paiement de l'un ou l'autre des dividendes soit reporté à une date ultérieure, les inspecteurs pourront, sans autre envoi ou avis, reporter les dates pour le paiement des dividendes, tel que prévu au paragraphe 5 de cette proposition, pour une période n'excédant pas six (6) mois.

Fait à Laval Québec, ce 20 avril 2026



---

**Paul Kassis pour :**  
Paul-Henri Truchon & Fils Inc.



---

**Marino Delacas, PAIR, SAI, Témoin**  
Ginsberg, Gingras & Associés Inc.

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

original  modifié

**FORMULAIRE 78**

Bilan - proposition déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 22 décembre 2025. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- |  |   |  |  |   |
|--|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Conditions du marché défavorables;    | <input type="checkbox"/> Variation du taux de change;                             | <input type="checkbox"/> Récession;                      | <input type="checkbox"/> Mauvais résultats financiers; | <input type="checkbox"/> Problèmes judiciaires (veuillez préciser); |
| <input type="checkbox"/> Manque de financement ou de capitaux; | <input type="checkbox"/> Compétition;   | <input type="checkbox"/> Restrictions réglementaires;    | <input type="checkbox"/> Catastrophe naturelle;        | <input type="checkbox"/> Augmentation du coût des affaires;         |
| <input type="checkbox"/> Augmentation des coûts fixes;         | <input type="checkbox"/> Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures; | <input type="checkbox"/> Échec de campagne de publicité; | <input type="checkbox"/> Problèmes personnels;         | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser).                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mauvaise gestion;          | <input type="checkbox"/> Erreur de comptabilité;                                  | <input type="checkbox"/> Dettes fiscales;                | <input type="checkbox"/> Main d'œuvre;                 |   |

Détails pertinents :

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)	(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)
1. Espèces <span style="float: right;">0.00</span>	1. Créanciers garantis <span style="float: right;">12,898,936.57</span>
2. Dépôts en institutions financières <span style="float: right;">31,501.00</span>	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires <span style="float: right;">1.00</span>
3. Comptes à recevoir et autres créances	3. Créanciers non garantis <span style="float: right;">11,098,439.21</span>
Total <span style="float: right;">500,000.00</span>	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres
Estimation des créances qui peuvent être réalisées <span style="float: right;">500,000.00</span>	pouvant être <span style="float: right;">60,000.00</span>
4. Inventaire <span style="float: right;">0.00</span>	<b>Total du passif</b> <span style="float: right;"><b>24,057,376.78</b></span>
5. Aménagements, etc. <span style="float: right;">0.00</span>	
6. Bétail <span style="float: right;">0.00</span>	Surplus <span style="float: right;">16,169,430.45</span>
7. Machines et outillage <span style="float: right;">0.00</span>	
8. Immeubles et biens réels <span style="float: right;">0.00</span>	
9. Ameublement <span style="float: right;">0.00</span>	
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.) <span style="float: right;">8,104.72</span>	
11. Véhicules <span style="float: right;">7,348,340.61</span>	
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.) <span style="float: right;">0.00</span>	
13. Autres biens <span style="float: right;">0.00</span>	
<b>Total des lignes 1 à 13</b> <span style="float: right;"><b>7,887,946.33</b></span>	
Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :	
Montant du capital souscrit <span style="float: right;">0.00</span>	
Montant du capital payé <span style="float: right;">0.00</span>	
Solde souscrit et impayé <span style="float: right;">0.00</span>	
Estimation du solde qui peut être réalisé <span style="float: right;">0.00</span>	
<b>Total de l'actif</b> <span style="float: right;"><b>7,887,946.33</b></span>	
Déficit <span style="float: right;">-16,169,430.45</span>	
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13 <span style="float: right;">0.00</span>	

Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif <sup>1</sup>	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
101	Dépôts en institutions financières	., Montréal, QC	<input type="checkbox"/>	Espèces en banque - Chèques - 104210765024 - Compte bancaire - Banque Nationale du Canada	100.00	1,500.00	1,500.00	1,500.00	<input type="checkbox"/>
102	Dépôts en institutions financières	2600 Boul. St-Joseph Est, Montréal, QC, H1Y 2A4	<input type="checkbox"/>	Espèces en banque - Chèques - 815920039 - Compte bancaire - Desjardins	100.00	30,000.00	30,000.00	30,000.00	<input type="checkbox"/>
103	Dépôts en institutions financières	C.P. 6011 Succ. A, Montréal, QC, H3C 3B8	<input type="checkbox"/>	Espèces en banque - Chèques - 023011086131 - Compte bancaire - Banque Royale du Canada	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
501	Actifs incorporels	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Logiciel DM et MM	100.00	8,104.72	8,104.72	1,350.76	<input type="checkbox"/>
801	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Camion Volvo - VO'24-261@264	100.00	69,772.33	69,772.33	0.00	<input type="checkbox"/>
802	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Camion Volvo - VO'24-259@260	100.00	361,741.38	361,741.38	22,738.00	<input type="checkbox"/>
803	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Di-Mond - R24-160@164	100.00	299,333.40	299,333.40	3,253.69	<input type="checkbox"/>
804	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Action Utility - R24-139@145	100.00	415,816.50	415,816.50	0.00	<input type="checkbox"/>
805	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Stoughton - R21-146@147	100.00	83,167.50	83,167.50	0.00	<input type="checkbox"/>
806	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'21-239@240	100.00	23,554.83	23,554.83	0.00	<input type="checkbox"/>
807	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Hyundai - RR24-153@154	100.00	265,612.58	265,612.58	0.00	<input type="checkbox"/>
808	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Utility - RR24-148@152	100.00	655,036.16	655,036.16	0.00	<input type="checkbox"/>
809	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Vanguard - RR24-168@169	100.00	233,182.06	233,182.06	0.00	<input type="checkbox"/>
810	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	R24-159 - Remorques Di-Mond	100.00	62,408.58	62,408.58	0.00	<input type="checkbox"/>
811	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorque Utility - RR24-170	100.00	93,285.44	93,285.44	0.00	<input type="checkbox"/>
812	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - MACK'23-230@231	100.00	186,030.12	186,030.12	0.00	<input type="checkbox"/>
813	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Mack - MACK'23-232@233	100.00	191,156.64	191,156.64	0.00	<input type="checkbox"/>
814	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Hyundai - RC23-136@138	100.00	173,832.03	173,832.03	0.00	<input type="checkbox"/>
815	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-236	100.00	136,531.13	136,531.13	0.00	<input type="checkbox"/>
816	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-237@238	100.00	280,388.82	280,388.82	0.00	<input type="checkbox"/>
817	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-241	100.00	140,574.84	140,574.84	0.00	<input type="checkbox"/>
818	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-242	100.00	165,008.98	165,008.98	0.00	<input type="checkbox"/>
819	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-243@246	100.00	671,176.61	671,176.61	0.00	<input type="checkbox"/>
820	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-247	100.00	174,237.60	174,237.60	0.00	<input type="checkbox"/>
821	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-248	100.00	171,532.20	171,532.20	0.00	<input type="checkbox"/>
822	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-249@251	100.00	529,409.43	529,409.43	0.00	<input type="checkbox"/>
823	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Utility - RR24-155@158	100.00	488,079.25	488,079.25	0.00	<input type="checkbox"/>
824	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Remorques Vanguard - RR24-165@167	100.00	314,401.37	314,401.37	0.00	<input type="checkbox"/>
825	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-252	100.00	179,536.54	179,536.54	0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif <sup>1</sup>	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
826	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-253@255	100.00	448,968.23	448,968.23	0.00	<input type="checkbox"/>
827	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Volvo - VO'24-256@258	100.00	534,563.06	534,563.06	64.66	<input type="checkbox"/>
828	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2013 - 8 remorques de marque Wabash - Quad Axle HD Duraplet Van (Location)	0.00	0.00	0.00	0.00	<input type="checkbox"/>
829	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2024 - Cadillac - LYRIQ AWD - 1GYKPPRL7RZ137269 (Location)	100.00	1.00	1.00	0.00	<input type="checkbox"/>
830	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2025 - Audi - Q7 Komfort - WA1BVBF72SD01068 8 (Location)	100.00	1.00	1.00	0.00	<input type="checkbox"/>
831	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2024 - Audi - Q5 Komfort - WA1AAAFY3R202393 5 (Location)	100.00	1.00	1.00	0.00	<input type="checkbox"/>
1301	Comptes à recevoir	., Montréal, QC	<input type="checkbox"/>	Créances payables - Entreprise - Compte à recevoir - .	100.00	500,000.00	500,000.00	0.00	<input type="checkbox"/>
<b>Total</b>						<b>7,887,946.33</b>	<b>7,887,946.33</b>		

<sup>1</sup> Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
1	407 ETR Express Toll Route Attn: Marion Richardson /Collections	6300 Steeles Ave W Woodbridge ON L4H 1J1	Autre			655.43	0.00	0.00	0.00	655.43			0.00	<input type="checkbox"/>
2	9093451 Canada Inc (Mack Volvo)	8000 rue Saint-Patrice Montréal QC H8N 1V1	Autre			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	<input type="checkbox"/>
3	9430-0720 Québec Inc.	Groupe DDL 204-340 Boulevard du Havre Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 1S6	Autre			6,898.50	0.00	0.00	0.00	6,898.50			0.00	<input type="checkbox"/>
4	9549-0892 Québec Inc.	304 rue Lortie Saint-Lin-Laurentides QC J5M 3E7	Autre			247.25	0.00	0.00	0.00	247.25			0.00	<input type="checkbox"/>
5	987116 ONTARIO LIMITED o/a TGI CONNECT	25 Mill Street North, PO Box 770 Waterdown ON L0R 2H0	Prêts de compagnie de financement			101,160.80	0.00	0.00	0.00	101,160.80			0.00	<input type="checkbox"/>
6	Agence du revenu du Québec	3 Complexe Desjardins, secteur MT2103 CP 4200, succursale Place-Desjardins Montréal QC H5B 0B9	Impôts d'entreprise			1.00	0.00	0.00	60,000.00	60,001.00			0.00	<input type="checkbox"/>
7	Amazon.ca Rewards Visa Attn: Legal Dept	PO Box 81226 Seattle WA 98108 US	Autres émetteurs de cartes de crédit			115.14	0.00	0.00	0.00	115.14			0.00	<input type="checkbox"/>

20-avr-2026

Paul Kassis

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
8	American Express c/o FCT Default Solutions Attn: Insolvency Department	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	Autres émetteurs de cartes de crédit			199.00	0.00	0.00	0.00	199.00			0.00	<input type="checkbox"/>
9	American Express c/o FCT Default Solutions Attn: Insolvency Department	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	Autres émetteurs de cartes de crédit			35,328.28	0.00	0.00	0.00	35,328.28			0.00	<input type="checkbox"/>
10	American Express c/o FCT Default Solutions Attn: Insolvency Department	PO Box 2514, Stn B London ON N6A 4G9	Autres émetteurs de cartes de crédit			59,041.71	0.00	0.00	0.00	59,041.71			0.00	<input type="checkbox"/>
11	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	Impôts d'entreprise			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
12	Axelan Attn: Erick Labonté	81212, rue Poirier St-Eustache QC J7R 6B1	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
13	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Département des comptes spéciaux	Plaza, Édifice BDC 5 Place Ville-Marie, Bureau 300 Montréal QC H3B 5E7	Autre			100,000.00	0.00	0.00	0.00	100,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>

20-avr-2026

Paul Kassis

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
14	BDO Canada Limited	655 Promenade du Centropolis, suite R224 Laval QC H7T 0A3	Autre			18,142.69	0.00	0.00	0.00	18,142.69			0.00	<input type="checkbox"/>
15	Benson Autoparts Attn: Gail Gallinger	1300 Marleau Street Cornwall ON K6H 2W8	Autre			28.74	0.00	0.00	0.00	28.74			0.00	<input type="checkbox"/>
16	BMO Groupe Financier a/s Bankruptcy Highway.com Attn: Mike Timko	CP 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	Prêts de compagnie de financement			616,758.51	69,772.33	0.00	0.00	686,530.84	801		-616,758.51	<input type="checkbox"/>
17	Brossard Location de camion et remorques Attn: Jean-Philippe Riou	2190 boul. Hymus Dorval QC H9P 1J7	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
18	Burrows Courtiers d'assurances	1570, boul. De Montarville, suite B Boucherville QC J4B 5Y3	Autre			3,386.00	0.00	0.00	0.00	3,386.00			0.00	<input type="checkbox"/>
19	Cain Lamarre Casgrain Wells LLP - Montréal	2780 - 630 boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 1S6	Autre			2,923.60	0.00	0.00	0.00	2,923.60			0.00	<input type="checkbox"/>
20	Canada Capital	45 Sheppard Ave E, North York ON M2N5N	Autre			23,701.96	0.00	0.00	0.00	23,701.96			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
21	CNESST du Québec (formerly CSST)	CP 1200 Succursale Terminus 450-530 boulevard de l'Atrium Québec QC G1K 7E2	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
22	CWB National Leasing Inc./ (formerly National Leasing Group Inc) Attn: Bankruptcy Designate	1525 Buffalo PI Winnipeg MB R3T 1L9	Autre			0.00	339,003.38	0.00	0.00	339,003.38	802		22,738.00	<input type="checkbox"/>
23	DR Conseils	3055 boul. Saint-Martin Ouest Laval QC H7T 0J3	Autre			13,326.17	0.00	0.00	0.00	13,326.17			0.00	<input type="checkbox"/>
24	Enviro Connexions	4141 Bd de la Grande-Allée, Boisbriand QC J7H 1M7	Autre			263.80	0.00	0.00	0.00	263.80			0.00	<input type="checkbox"/>
25	Financement Agricole Canada Attn: Monsieur Germain Gourde	180 - 1655 boulevard Alphonse Desjardins Lévis QC G6V 0B7	Autre			1,808,333.34	0.00	0.00	0.00	1,808,333.34			0.00	<input type="checkbox"/>
26	FlowerCity Rentals Ltd.	6780 Castlederg Side Road Caledon East ON L7C 3B2	Autre			13,153.20	0.00	0.00	0.00	13,153.20			0.00	<input type="checkbox"/>
27	Fonds de Protection de l'Environnement	Édifice Marie-Guyart, 3e étage, boîte 11 Québec QC G1R 5V7	Autre			1,988.78	0.00	0.00	0.00	1,988.78			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclames de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
28	Fuel It Refuelling Inc.	2650 Diab St, Quebec Ville St-Laurent QC H4S 1E8	Autre			340,131.12	0.00	0.00	0.00	340,131.12			0.00	<input type="checkbox"/>
29	Garage F.M. Marc Allard		Autre			150,000.00	0.00	0.00	0.00	150,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>
30	Good Year Canada Inc. Attn: John Partington	450 Kipling Ave Toronto ON M8Z 5E1	Autre			3,286.43	0.00	0.00	0.00	3,286.43			0.00	<input type="checkbox"/>
31	Gravitas Legal	3111 Blvd. Saint-Martin O Suite 400, Laval QC H7T 0K2	Autre			14,676.04	0.00	0.00	0.00	14,676.04			0.00	<input type="checkbox"/>
32	Groupe Villemaire	1, rue Principale Saint-Esprit QC J0K 2L0	Autre			50,746.34	0.00	0.00	0.00	50,746.34			0.00	<input type="checkbox"/>
33	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement	PO Box 99508, Branch D Montréal QC H3C 0B3	Autre			2,179.15	0.00	0.00	0.00	2,179.15			0.00	<input type="checkbox"/>
34	ImmigrEmploi	1800 Rue de l'Avenir Suite 301 Mirabel QC J7J 2T1	Autre			239.45	0.00	0.00	0.00	239.45			0.00	<input type="checkbox"/>
35	Infosites Technologies	190 boul. Curé Labelle, Suite 208 Ste-Thérèse QC J7E 2X5	Autre			0.00	6,753.96	0.00	0.00	6,753.96	501		1,350.76	<input type="checkbox"/>
36	Irving Oil Limited	Laval QC	Autre			21,873.81	0.00	0.00	0.00	21,873.81			0.00	<input type="checkbox"/>
37	Jocelyn Beauvais	559, rue Lapointe, St-Jérôme QC J7Z 2R6	Salaires non payés			0.00	0.00	1.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
38	Jolicoeur	4132 Rue Parthenais Montréal QC H2K2T9	Autre			394.70	0.00	0.00	0.00	394.70			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
39	LBEL Inc. (formerly CIT Financial Ltd.)	5035 South Service Road PO Box 5072 Burlington ON L7R 4C8	Prêts de compagnie de financemen t			0.00	296,079.71	0.00	0.00	296,079.71	803		3,253.69	<input type="checkbox"/>
40	Location Canvec Inc.	325 Norman St, Lachine, Lachine QC H8R 1A3	Autre			75,677.62	0.00	0.00	0.00	75,677.62			0.00	<input type="checkbox"/>
41	Macpek Inc.					1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
42	MACPEK INC.	3386 Boul Industriel, Laval QC H7L 4R9	Autre			148.10	0.00	0.00	0.00	148.10			0.00	<input type="checkbox"/>
43	Majeau Mécanique Inc.	140, rue des Entreprises  Notre-Dam e-des-Prair ies QC J6E 0L9	Autre			720.63	0.00	0.00	0.00	720.63			0.00	<input type="checkbox"/>
44	Merchant Growth Ltd. (Formerly Merchant Advance Capital) Attn: Colin Chisholm	1155 North Service Rd W, Unit 11, Suite 39 Oakville ON L6M 3E3	Prêts de compagnie de financemen t			43,845.96	0.00	0.00	0.00	43,845.96			0.00	<input type="checkbox"/>
45	Michelin North America (Canada) Inc. Attn: Rayan Ghantous	McCarty Tetrault 2500 Bd Daniel-Joh nson #500, Laval QC H7T 2P6	Autre			156,756.21	0.00	0.00	0.00	156,756.21			0.00	<input type="checkbox"/>
46	Nordic Réfrigérati on C.T. Sec.	141, rue Barr Saint-Laur ent QC H4T 1W6	Autre			4,339.40	0.00	0.00	0.00	4,339.40			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
47	Northpoint Commercial finance	5035 South Service Rd., Suite 300 Burlington ON L7L 6M9	Autre	.		6,032.51	0.00	0.00	0.00	6,032.51			0.00	<input type="checkbox"/>
48	Pierquip	16079 Bd du Curé-Labelle, Mirabel QC J7J 2G6	Autre	.		1,722.45	0.00	0.00	0.00	1,722.45			0.00	<input type="checkbox"/>
49	Pneus GBM Inc.	1330 Bd Albiny Paquette, Mont-Laurier QC J9L 1M7	Autre	.		5,827.33	0.00	0.00	0.00	5,827.33			0.00	<input type="checkbox"/>
50	Point S - Villemaire Pneus et Mécanique St-Jérôme Attn: comptoir_851@pneusvillemaire.com	851 Rue Saint-Georges St-Jérôme QC J7Z 5E2	Autre	.		52,463.51	0.00	0.00	0.00	52,463.51			0.00	<input type="checkbox"/>
51	Quadient Canada	150 Steelcase Rd W, Markham ON L3R 3J9	Autre	.		604.69	0.00	0.00	0.00	604.69			0.00	<input type="checkbox"/>
52	Raymond Chabot Grant Thornton LLP	600, rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2000 Montréal QC H3B 4L8	Autre	.		58,505.64	0.00	0.00	0.00	58,505.64			0.00	<input type="checkbox"/>
53	RBC	1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage Montréal QC H3B 4W8	Autre	Représentant RBC		6,901,965.00	7,401,965.00	0.00	0.00	14,303,930.00	1301,804.805,806,807,808,809,810,811		-6,901,965.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
54	S. Guy Gauthier Évaluateur inc.	1700 Hymus Blvd, Dorval QC H9P 2N6	Autre	.		1,437.19	0.00	0.00	0.00	1,437.19			0.00	<input type="checkbox"/>
55	Service Routier Laurentide	14027 Boul. Curé-Labelle Montréal QC J7J 1M3	Autre	.		143.40	0.00	0.00	0.00	143.40			0.00	<input type="checkbox"/>
56	Société de l'assurance automobile du Québec (Pour les permis de conduire et les plaques d'immatriculation uniquement) Attn: Service à la clientèle	CP 19600 Succursale Terminus N-3-14 333 boulevard Jean-Lesage Québec QC G1K 8J6	Autre	.		98.94	0.00	0.00	0.00	98.94			0.00	<input type="checkbox"/>
57	Société de Location GM Financial Canada Ltée a/s Bankruptcy Highway.com Attn: Mike Timko	CP 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	Autre	.		1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			-1.00	<input type="checkbox"/>
58	Suncor Energy Products Inc. - Canada Attn: Ken Modl	Suspense Department - Floor 20 - Suncor Energy Centre West 150 6th Avenue SW Calgary AB T2P 3E3	Autre	.		83,482.43	0.00	0.00	0.00	83,482.43			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
59	Telus Mobility Services Attn: c/o General Credit Services Inc.	Insolvency Management Services (IMS) Box 3780, VMP O Vancouver BC V6B 3Z1	Autre			91.71	0.00	0.00	0.00	91.71			0.00	<input type="checkbox"/>
60	Telus Residential /Business Services Attn: c/o General Credit Services Inc.	Insolvency Management Services (IMS) Box 3780, VMP O Vancouver BC V6B 3Z1	Autre			590.65	0.00	0.00	0.00	590.65			0.00	<input type="checkbox"/>
61	Ten Canada Limitée	2150 46th Ave Lachine QC H8T 2P1	Autre			851.01	0.00	0.00	0.00	851.01			0.00	<input type="checkbox"/>
62	The Commercial Collection Corporation of New York Inc.	PO Box 288 Tonawanda NY 14151-0288 US	Autre			15,610.37	0.00	0.00	0.00	15,610.37			0.00	<input type="checkbox"/>
63	Tycorra Leasing Inc.	52580, rue Fairway Lachine QC H8T 1C2				18,000.00	0.00	0.00	0.00	18,000.00			-18,000.00	<input type="checkbox"/>
64	Ultramar Ltée Attn: Mathieu Petrella	3200-1155 Renee Levesque Ouest Montreal QC H3B 0C9	Autre			279,019.68	0.00	0.00	0.00	279,019.68			0.00	<input type="checkbox"/>
65	Veolia Canada	4140 Belgreen Dr. Ottawa ON K1G 3N2	Autre			1,181.02	0.00	0.00	0.00	1,181.02			0.00	<input type="checkbox"/>
66	VFS Canada Inc.	2020, Robert Bourassa #2510 Montréal QC H3A 2A5	Hypothèques ou droits réels mobiliers			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>



Paul Kassis

20-avr-2026

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
67	Videotron S.E.N.C. Attn: Département Service Des Encaissements	C.P 99810, Succursale D Montréal QC H3C 0C8	Autre			133.82	0.00	0.00	0.00	133.82			0.00	<input type="checkbox"/>
68	Volvo Car Financial Services Canada Attn: Bankruptcy Department	PO Box 2400 Edmonton AB T5J 5C7	Prêts de compagnie de financement			0.00	4,785,362.19	0.00	0.00	4,785,362.19	812,813,81 4,815,816,8 17,818,819, 820,821,82 2,823,824,8 25,826,827		64.66	<input type="checkbox"/>
69	VW Credit Canada Inc	500-1340 Pickering Pky Pickering ON L1V 0C4	Prêts de compagnie de financement		16-avr-2026	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			-1.00	<input type="checkbox"/>
70	VW Credit Canada Inc	500-1340 Pickering Pky Pickering ON L1V 0C4	Prêts de compagnie de financement			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			-1.00	<input type="checkbox"/>
<b>Total</b>						<b>11,098,439.21</b>	<b>12,898,936.57</b>	<b>1.00</b>	<b>60,000.00</b>	<b>24,057,376.78</b>				

<sup>2</sup> Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

<sup>3</sup> Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, Paul Kassis, de Mirabel en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 20 avril 2026, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Paul Kassis disant se trouver à Mirabel en la province de Québec, devant moi à St-Jérôme en la province de Québec ce 20 avril 2026, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.



Paul Kassis



District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

\_ FORMULAIRE 29 \_

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de Paul-Henri Truchon et Fils Inc., en date du 20 avril 2026, qui porte sur période de mai 2026 à août 2026, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis:  la direction et les employés de la personne insolvable ou  la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par  la direction ou  la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 20 avril 2026, à Laval en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en  
insolvabilité

Par:



Marino Delacas - Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

\_FORMULAIRE 29\_ - Annexe  
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Pertinence:  
au bas de l'état


Notes de projection:  
au bas de l'état

Conjecturales:  
au bas de l'état

Daté le 20 avril 2026, à Laval en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en  
insolvabilité

Par:



Marino Delacas - Syndic autorisé en insolvabilité

Dans l'affaire de la proposition de Paul-Henri Truchon et Fils Inc. de la Ville de Mirabel dans la Province de Québec  
 État de trésorerie présenté sur 4 mois

<b>Monthly Cash Flow / Flux de trésorerie</b>				
<b>Category / Catégorie</b>	<b>May/Mai 2026</b>	<b>June/Juin 2026</b>	<b>July /Juillet 2026</b>	<b>August/Août 2026</b>
<b>Opening bank balance / Solde d'ouverture</b>	-	\$164 174,00	\$217 523,67	\$227 706,00
<b>CASH IN / ENCAISSEMENTS</b>				
Revenus transport	\$347 500,00	\$325 000,00	\$335 000,00	\$325 000,00
Revenus location	\$1 500,00	\$1 500,00	\$1 500,00	\$1 500,00
<b>Total cash in / Total encaissements</b>	<b>\$349 000,00</b>	<b>\$326 500,00</b>	<b>\$336 500,00</b>	<b>\$326 500,00</b>
<b>CASH OUT / DÉCAISSEMENTS</b>				
Location camions + remorques	-	\$60 481,00	\$60 481,00	\$60 481,00
Division chauffeurs (10 employés)	\$65 000,00	\$86 666,67	\$108 333,33	\$86 666,67
Division bureau (4 employés)	\$9 000,00	\$12 000,00	\$15 000,00	\$12 000,00
Commissions	\$650,00	\$866,67	\$1 083,33	\$866,67
DAS	\$8 880,00	\$11 840,00	\$14 800,00	\$11 840,00
Fuel	\$100 000,00	\$100 000,00	\$125 000,00	\$100 000,00
Autres charges d'exploitation	\$1 296,00	\$1 296,00	\$1 620,00	\$1 296,00
<b>Total cash out / Total décaissements</b>	<b>\$184 826,00</b>	<b>\$273 150,33</b>	<b>\$326 317,67</b>	<b>\$273 150,33</b>
<b>Net cash flow / Flux net</b>	<b>\$164 174,00</b>	<b>\$53 349,67</b>	<b>\$10 182,33</b>	<b>\$53 349,67</b>
<b>Ending bank balance / Solde de clôture</b>	<b>\$164 174,00</b>	<b>\$217 523,67</b>	<b>\$227 706,00</b>	<b>\$281 055,67</b>

Source: aggregated from the daily cash flow sheet ('Flux de Tresorie-jour') in Budget d'entreprise.xlsx. This workbook shows monthly cash in, cash out, net movement, and bank balance for May-August 2026.

Ce classeur présente les encaissements mensuels, les décaissements, les mouvements nets ainsi que le solde bancaire pour la période de mai à août 2026

Daté et signé le 20 avril 2026




Paul Kassis pour :  
 Paul-Henri Truchon & Fils Inc.

Marino Delacas, PAIR, SAI pour:  
 Ginsberg, Gingras & Associés Inc.

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 30  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Le directeur de Paul-Henri Truchon et Fils Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 20 avril 2026 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur période de mai 2026 à août 026.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 20 avril 2026, à Laval en la province de Québec.



---

Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
Débiteur

---

Nom et fonction du signataire  
autorisé

---

Nom et fonction du signataire  
autorisé

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 30 - Annex  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Pertinence :  
au bas de l'état

Notes de projection :  
au bas de l'état

Conjecturales :  
au bas de l'état

Daté le 20 avril 2026, à Laval en la province de Québec.



---

Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
Débiteur

District de: Québec  
 No division: 18 - Terrebonne  
 No cour: 700-11-023011-267  
 No dossier: 41-3313786

**FORMULAIRE 31**

## Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
 et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
 Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
 de la Ville de Mirabel  
 dans la province de Québec

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou* adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
 Télécopieur: \_\_\_\_\_  
 Adresse électronique: \_\_\_\_\_  
 Nom ou poste de la personne contact: \_\_\_\_\_  
 Numéro de téléphone de la personne contact: \_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la proposition de Paul-Henri Truchon et Fils Inc. de Mirabel en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ [préciser le poste ou la fonction] de \_\_\_\_\_ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le débiteur était, à la date de la proposition, soit le 22 décembre 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la proposition.

*(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)*

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ *et/ou* que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ dont les détails sont mentionnés ci-après :

*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée.)*

6. *(Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)*

**A. Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

*(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)*

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

*(Cochez ce qui s'applique.)*

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 31 --- Suite

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- C. Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- G. Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

FORMULAIRE 31 --- Fin

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

7. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_(est/n'est pas)) lié au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.

(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

**Avertissement** : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec  
No division: 18 - Terrebonne  
No cour: 700-11-023011-267  
No dossier: 41-3313786

Formulaire de procuration / Votation

Dans l'affaire de la proposition de  
Paul-Henri Truchon et Fils Inc.  
de la Ville de Mirabel  
dans la province de Québec

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Je, \_\_\_\_\_, créancier (ou Je, \_\_\_\_\_, représentant de \_\_\_\_\_, créancier), de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de \_\_\_\_\_\$, demande au syndic agissant relativement à la proposition de Paul-Henri Truchon et Fils Inc., de consigner mon vote \_\_\_\_\_ (en faveur de ou contre) l'acceptation de la proposition, faite le 20 avril 2026.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité  
Par:

\_\_\_\_\_  
Marino Delacas - Syndic autorisé en insolvabilité